

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel de l'Association Foyer St-Joseph Fribourg**, à Courtaman, protéger le personnel de l'association du Foyer St. Joseph Courtepin etc. fondation (FOSC du 22.08.2000, no 162, p. 5713). Ont été nommés: Thomas Brugger, de Bâle-Ville, à Bülens, membre, avec signature collective à deux; Jean-Marc Fonjallaz, d'Epesses et Lutry, à Misery, membre, avec signature collective à deux. Ont démissionnés: Joseph Bays, de Chavannes-Forts, à Courtaman, secrétaire, avec signature collective à deux; Michel Loutan, de Cheyres et Châtillon, à Fribourg, membre, avec signature collective à deux, ses signatures sont éteints.
Journal no 443 du 06.11.2002
(00728198)